

DEC130514DR10

**Décision portant nomination de Mme Caroline Schneider aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7006 intitulée Institut de Science et d'Ingénierie Supramoléculaires (ISIS)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n°DEC122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7006 intitulée Institut de Science et d'Ingénierie Supramoléculaires (ISIS) et nommant M. Paolo Samori en qualité de directeur ;

Considérant que Mme Caroline Schneider a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 16 au 18 mai 2010 et du 14 au 16 juin 2010.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Caroline Schneider, technicienne, est nommée assistante de prévention dans l'unité mixte UMR7006 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Mme Caroline Schneider exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Caroline Schneider est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg le 28 février 2013

Le directeur de l'unité  
Paolo Samori

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Gaëlle Bujan

Visa du Président de l'Université de Strasbourg  
Alain Beretz